

*Janvier 1998 N°4*



*BATTRANS*  
*INFO*  
*MUNICIPALE*

**Les vœux du Maire**

« Le futur ne peut se réaliser s'il ne s'appuie sur un passé bien analysé ».

Les réalisations de cette année visent à l'amélioration de la vie de tous en respectant notre cadre de vie, en sauvegardant notre patrimoine.

Le conseil municipal qui me soutient dans cette action se joint à moi pour vous souhaiter une année 98 sereine et harmonieuse.

## En bref

Maryline Gérard a vu le jour le 4 octobre 1997, nous lui adressons nos voeux de bienvenue ainsi qu'à sa famille récemment installée Chemin de la Roche.



La commune est heureuse d'accueillir également trois nouveaux locataires. Nous souhaitons donc aussi la bienvenue à la famille David Brisson (employé chez Mr Tharion)



Le Père Claude, fraîchement installé au centre diocésain de retraite de Besançon, a maintenant réussi à adopter un nouveau rythme de vie. Il a retrouvé d'anciennes connaissances, et selon les dires de certains de ses anciens paroissiens qui lui ont déjà rendu visite, il semble se plaire dans sa nouvelle demeure....

Nous rappelons pour les personnes intéressées sa nouvelle adresse : Centre Diocésain de retraite 20, rue Mégevand, 25000 Besançon.



De nouveaux habitants arrivent, alors que les doyens de Battrans nous quittent. Madame et Monsieur Springaux, tous deux âgés de 95 ans ont regagné en novembre la maison de retraite de Gy « les Perrières », située face à la mairie.

Nous avons malheureusement eu la tristesse d'apprendre le décès de Madame Springaux, peu de temps après leur départ. Rappelons qu'ils avaient célébré l'année dernière leurs soixante dix ans de mariage. Nous nous unissons pour adresser nos sincères condoléances à Monsieur Springaux et à sa famille.

André Walquevis, dit "Le Champêtre" né à Battrans en 1907, est décédé à l'Hotel Dieu à Gray le 21 Décembre 97.

Ancien garde champêtre du village, puis employé aux "ponts et chaussées", ses obsèques civiles ont eu lieu le 24 décembre à Battrans.

# Les travaux communaux

## L'assainissement

La quatrième tranche commencée début novembre est terminée. Les riverains sont priés de ne pas se raccorder, tant que le réseau ne sera pas complètement achevé. Le collecteur qui raccordera ce réseau au lagunage (objet de la 5ème tranche) verra sa réalisation courant 98. Une information sera communiquée le moment venu.

## Le Lavoir

Comme prévu, la toiture sera restaurée dans l'hiver, grâce au bénéfice des subventions décrites dans notre dernier bulletin de juillet. La restauration du reste de l'édifice comprenant la remise en eau, la réfection des dalles et des bassins fait l'objet d'une étude technique et financière.

## L'heure au clocher

Il y a quelques années, le vieux système d'horlogerie de notre église a été entièrement remplacé par un mécanisme moderne doté d'un automate pour actionner les cloches.

Mais au bout des engrenages parfaitement ajustés, les deux cadrans ont piteuse allure, les planches sont vermoulues, la ceinture rouillée et les secteurs en tôle émaillée se détachent de leur support. Afin de rénover notre patrimoine, le conseil municipal a décidé de remplacer le cadran ouest, le plus endommagé et de rénover le cadran nord. L'étude et la réalisation ont été confiées à l'entreprise Angelot de Leffond, spécialiste de l'horlogerie ornementale.



## Info pratique:

Pour les personnes ennuyées par les rongeurs, du raticide est disponible à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat. ( Le lundi de 17H à 18H et le vendredi de 17H à 18H30.)

## La gestion de la forêt communale

25 % du territoire français est couvert par la forêt (14 millions d'hectares) et parmi les 36000 communes de France on dénombre 10 000 communes forestières. 44 % du territoire de la Haute-Saône est couvert de forêts (236 000 ha). Sur les 546 communes du département, 530 sont des communes forestières. L'ONF (office National des forêts) est un service public à caractère industriel et commercial chargé de gérer toutes les forêts publiques c'est-à-dire celles qui appartiennent aux communes ou à d'autres établissements publics (l'hôpital de Gray possède des forêts) et les forêts domaniales (c'est-à-dire celles de l'état).



L'ONF possède son budget propre qu'elle doit équilibrer en dépenses et recettes. Ses ressources proviennent de 4 secteurs :

- 48 % gestion des forêts domaniales
- 21 % versements de l'Etat
- 27 % exploitations et conventions diverses
- 4 % frais de garderie versés par les communes



En Haute-Saône, l'ONF a en charge 122 000 ha de forêts publiques et 8000 ha de forêts domaniales.

L'ONF de Haute-Saône compte 200 agents forestiers.

La forêt de Battrans couvre 143 ha 62 a 12 ca de plaines légèrement vallonnées drainées par des ruisseaux de faible importance. ....

Elle est composée principalement de chênes, de hêtres, de charmes, de peupliers, de bouleaux et de très peu de résineux.

En moyenne, la récolte de bois s'élève à 1,1 m<sup>3</sup>, par ha et par an, avec 62 % de bois d'oeuvre d'industrie et 38 % de houppiers.

L'aménagement de la forêt proposé par l'ONF est un plan de 20 ans (1991-2010). Le plan prévoit le classement des parcelles de forêt en 3 catégories :

- les parcelles de régénération (récolte des arbres et régénération naturelle ou artificielle)
- les parcelles de préparation (amélioration de la forêt existante par des éclaircissements)
- les parcelles d'amélioration (reste de la forêt)

Le bilan économique et financier de l'année 97 présente un solde positif (impôts, frais de garderie pris en compte) : 71 783 F

### **Les affouages à Battrans**

Cette année les affouages se feront dans les parcelles 32 et 33 du Chêne Ferré, et dans le 1/3 blanchi de la parcelle 15 du Fays.

**Les inscriptions se prendront au secrétariat de mairie les 5 et 9 Janvier 98.**



## **La santé de l'eau en Franche-comté**

Sources des infos : DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, service environnement)

La quasi-totalité de la population Franc-Comtoise est alimentée par des réseaux de distribution publique. Les eaux naturelles captées dans les nappes aquifères et les rivières subissent avant une distribution des traitements de potabilisation afin d'assurer une distribution d'eau de qualité.

## La santé de l'eau en Franche-comté

Chaque année en Franche-Comté la surveillance sanitaire comporte :

- 1200 analyses d'eau brute
- 1000 analyses en sortie de station
- 6000 analyses sur les eaux distribuées

Ces analyses conduisent à apprécier la qualité micro biologique de l'eau, sa teneur en nitrates, en pesticides, en produits phytosanitaires et son agressivité (dureté et acidité).

### *Qualité des eaux distribuées en Haute Saône années 1994 - 95 - 96*

Qualité bactériologique : L'eau destinée à la consommation, à la préparation des aliments ne doit contenir aucun germe infectieux. (Le risque principal étant les germes de gastro-entérite). Près des trois quarts des habitants du département (74 %) ont une eau de très bonne qualité micro-biologique.



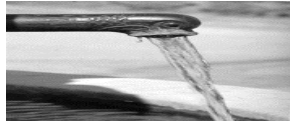
Problème des nitrates et pesticides :

Le territoire des 8 cantons graylois : Autrey - Champlitte - Dampierre - Fresne, Gray, Marnay, Pesmes a été désigné comme une zone vulnérable aux pollutions par les nitrates d'origine agricole.

Il est indispensable d'être attentif à l'application des mesures de prévention : respect des plans de fumure et d'épandage, conservation des haies le long des cours d'eau.

Qualité des eaux distribuées à Battrans

- Pourcentage de conformité des analyses : 95 %
- Minéralisation : moyenne
- Concentration en nitrate : faible (moins de 15 mg/l)
- Concentration en atrazine (herbicide) : entre le seuil de détection et la norme



## L'euro

L'union européenne a décidé d'avoir une monnaie commune : c'est l'euro. Tous les Européens auront la même monnaie. Le passage à l'euro se fera à deux dates essentielles :

- **Le 1er janvier 1999** : l'euro deviendra la monnaie unique européenne. Les entreprises et les établissements financiers pourront commencer à faire leurs transactions en euro ; le double affichage des prix apparaîtra progressivement.

- **Le 1er Janvier 2002** : à partir de cette date tous les prix dans les magasins, dans les banques, dans les administrations seront affichés en Euros. Les salaires, les pensions, les revenus seront versés en euros. Nos billets et nos pièces en francs pourront être échangés gratuitement dans les banques pendant une période de 10 ans.

Comment vont se présenter les billets et les pièces :

Les pièces auront une face commune à l'ensemble de l'union européenne et une face nationale. En France, la face nationale portera la mention RF (République Française)

Il y aura sept billets : 5-10-20-50-100-200 et 500 euros.

Huit pièces : 1-2-5-10-20-50 cents (1 cent : 1/100 d'euro)



Combien de francs l'euro vaudra t-il ?

La valeur de l'euro en francs sera fixée définitivement le 1er Janvier 1999.

Aujourd'hui : 1 Euro = 6.50 F (environ)

Exemple une automobile de 58500 F vaudra en euros :  $58500 : 6,50 = 9000$  euros; un timbre à 3 F vaudra :  $3 : 6,50 = 0,461$  soit 46 cents (ou centimes)

Remarque : des calculettes permettront de faire les conversions rapidement.

